

L'éclat du langage. Réflexions avec Jacques Derrida

Salomé Frémineur



IV. Être dépossédé de la langue
À partir du *Monolinguisme de l'autre*.
Prothèse d'origine, 1996, Galilée.



Jacques Derrida

(1930-2004)

À partir de l'écriture → éloignement de l'idée de parole et de présence « pleine ».

Fracture du langage :

- par l'absence
- par le dehors et le code

« Je n'ai qu'une langue, ce n'est pas la mienne. »

Triple interdiction : des langues et cultures arabe, française, juive.

- Effet de « censures coloniales », des « cloisons sociales [...] [liées aux] racismes, [d']une xénophobie au visage tantôt grimaçant tantôt bon vivant » (p. 66).
- Du français, français, « la source, les normes, les règles, les lois étaient situées ailleurs [...] c'est-à-dire dans la Métropole. » (p. 72)
- « Depuis la fin du siècle dernier, avec l'octroi de la citoyenneté française, l'assimilation, comme on dit, et l'acculturation, la surenchère enfiévrée d'une "francisation", qui fut aussi un embourgeoisement, ont été si frénétiques, si insouciantes aussi que l'inspiration de la culture juive sembla succomber à une asphyxie [...]. » (p. 88)

« La langue dite maternelle n'est jamais
purement naturelle, ni propre ni habitable. »
(p. 112)

« Ma langue, la seule que je m’entende parler et m’entende à parler, c’est la langue de l’autre. Comme le “manque”, cette “aliénation” à demeure paraît constitutive. Mais elle n’est ni un manque ni une aliénation, elle ne manque de rien qui la précède ou la suive, elle n’aliène aucune ipséité, aucune propriété, aucun soi qui ait jamais pu représenter sa veille. [...]. Cette structure d’aliénation sans aliénation, cette aliénation inaliénable n’est pas seulement l’origine de notre responsabilité, elle structure le propre et la propriété de la langue. » (p. 47-48)

« Le “manque” n'est pas dans la méconnaissance d'une langue (le français), mais dans la non-maîtrise d'un langage approprié (en créole ou en français). L'intervention autoritaire et prestigieuse de la langue française ne fait que renforcer les processus du manque. La revendication de ce langage approprié passe donc par une révision critique de la langue française [...]. ».

Édouard Glissant, *Le discours antillais*, Seuil, 1981, p. 334.

« Là, une naissance à la langue, par enchevêtrement de noms et d'identités s'enroulant sur eux-mêmes : cercle nostalgique de l'unique. [...] Je crois profondément que, dans ce récit, la langue elle-même était jalouse. »

Abdelkebir Khatibi, *Amour bilingue*, Fata Morgana, 1983, p. 77.

« Car contrairement à ce qu'on est le plus souvent tenté de croire, le maître n'est rien. Et il n'a rien en propre. Parce que le maître ne possède pas en propre, naturellement, ce qu'il appelle pourtant sa langue ; parce que, quoi qu'il veuille ou fasse, il ne peut entretenir avec elle des rapports de propriété ou d'identité naturels, nationaux, congénitaux, ontologiques ; parce qu'il ne peut accréditer et dire cette appropriation qu'au cours d'un procès non naturel de **constructions politico-phantasmatiques** ; parce que la langue n'est pas son bien naturel, par cela même il peut historiquement, à travers le viol d'une usurpation culturelle, c'est-à-dire toujours **d'essence coloniale**, feindre de se l'approprier pour **l'imposer comme "la sienne"**. C'est là sa croyance, il veut la faire partager par la force ou par la ruse, il veut y faire croire, comme au miracle, par la rhétorique, l'école ou l'armée. » (Derrida, *Monolinguisme*, p. 45)

« On ne parle jamais une seule langue / on ne parle jamais qu'une seule langue »

La seule définition jamais risquée [de la déconstruction], la seule formulation explicite fut un jour “plus d'une langue” ».
(Prière d'insérer)

« Bien sûr, on peut parler plusieurs langues. Il y a des sujets compétents dans plus d'une langue. Certains même écrivent plusieurs langues à la fois (prothèses, greffes, traduction, transposition). Mais ne le font-ils pas toujours en vue de l'idiome absolu ? et dans la promesse d'une langue encore inouïe ? d'un seul poème hier inaudible ?

Chaque fois que j'ouvre la bouche, chaque fois que je parle ou écris, je promets. [...] cette promesse annonce l'unicité d'une langue à venir. C'est le "il faut qu'il y ait une langue" [qui sous-entend directement : "car elle n'existe pas" ou "puisque'elle fait défaut"], "je promets une langue", une langue est promise, qui à la fois précède toute langue, appelle toute parole et appartient déjà à chaque langue comme à toute parole. » (p. 126-127)

« espace performatif d'un appel »
(Cf Politiques de l'amitié, Galilée, 1994, p. 241-242)

Autres ressources :

- Marc Crépon, « Ce qu'on demande aux langues (autour du *Monolinguisme de l'autre*) », *Raisons politiques*, 2001/2, p. 27-40.